

mes face à une épidémie très large du virus qui est très agressif et très vite du cycle de production de la naissance à la conserve et respect- jour, 89 foyers d'influenza aviaire au total ont été détectés. ■

ON EN PARLE

Les grandes villes sont moins attractives à lire l'Insee (1), jamais avare de chiffres et de comparaisons. Depuis 2009, la population en France a grossi de 0,5 % par an en moyenne pour atteindre 65.906.986 habitants (2) au 1^{er} janvier 2014, soit 1.602.486 de plus. Parallèlement, la population des cent communes les plus peuplées en 2014 n'a crû que de 0,3 % par an. Ces communes ne recensent plus que 21,5 % de la population nationale contre 27,7 % en 1962.

Paris a donné la tendance. La capitale qui concentrait 5,9 % de la population en 1962 n'en abrite plus que 3,4 %, passant de 2,8 millions d'habitants à moins de 2,2 millions en 1990, population plancher depuis, sans doute dictée par la cherté des loyers. Dans le sillage de Paris, les 49 autres communes les plus peuplées ont vu leur poids démographique glisser de 15,7 % en 1962 à 13 % en 2014. Les cinquante communes suivantes ont à peine mieux résisté.

À l'inverse, les plus petites communes s'en sortent globalement mieux. « Sur la période 2009-2014, précise l'Insee, les cent premières communes contribuent pour 13 % à la croissance démographique nationale (216.000 habitants supplé-

Les grandes villes attirent moins

Jérôme Pilleyre

jerome.pilleyre@centrefrance.com



PARIS. Les rues de la capitale attirent plus les touristes et les manifestants... PHOTO AFP

mentaires) alors que celles classées entre le 1.000^e et le 10.000^e rang y contribuent pour 48 % (+ 768.000 habitants). »

Par ailleurs, la population augmente moins vite que la moyenne (+ 0,5 %) dans 55 des cent plus grandes communes. C'est le cas à Orléans (0,3 %) et Clermont-Ferrand (0,4 %). Pour 40 d'entre elles, l'évolution a été plus modérée entre 2009 et 2014 que durant la période 1990 - 2009. Pire, la population diminue pour 27 d'entre elles sur la période récente. C'est le cas de Limoges (-0,7 %). Ces villes enregistrent ou une accentuation de la baisse ou une inversion démographique négative. Saint-Étienne et Bourges font exception : la baisse s'y est atténuée nettement entre 2009 et 2014. À l'opposé, 45 grandes communes bénéficient, sur la période récente, d'une croissance annuelle égale ou supérieure à la moyenne. Mieux, pour plus de 70 % de celles-ci, la dynamique s'accélère.

Quelques chiffres encore. Depuis 1962, insiste l'Insee, au niveau régional comme national, la part de la population habitant les 1 % des communes les plus peuplées baisse. Le recul est plus marqué en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Guyane. En 2014, Paris et Marseille ne comptent que pour 18 % et 17 % de la population de leur région contre 33 % et 28 % en 1962.

Coût de la vie, qualité de l'air, herbe plus verte qu'ailleurs, les causes ne manquent pas... qui, sauf à les prendre toutes, n'expliquent pas pourquoi Paris régresse (-0,1 %) et Lyon progresse (1,1 %). **Reste que ce sont bien les communes de taille intermédiaire (entre 2.000 à 18.000 habitants), qui bénéficient depuis un demi-siècle de la forte croissance démographique de la périphérie des centres urbains.**

Mais existe-t-il une taille de ville idéale ? Rapprochant climat, pollution, sécurité, santé, logement, revenus des individus comme de la collectivité (à travers principalement la fiscalité) et productivité des services urbains, notamment des transports, l'historien et économiste Paul Bairoch (3), en 1977, situe cette taille entre 500.000 et 700.000 habitants. **Des mouvements citoyens comme les réseaux « villes lentes » et « villes en transition », portés par une véritable utopie urbaine, la limitent à moins de 100.000 habitants.** ■

(1) Frédéric Tallet et Vincent Vallès, *La prédominance démographique des plus grandes communes s'atténue*, Insee Focus, n°74, 2 janv.2017

(2) Hors Mayotte devenue officiellement le 101^e département le 31 mars 2011.

(3) *Taille des villes, conditions de vie et développement économique*, éditions de l'EHESS.